



# Chèque d'innovation Cleantech 2010

## Données clés

Après les chèques d'innovation introduits en 2009 en tant que projet pilote, l'agence pour la promotion de l'innovation CTI lance une deuxième série de chèques en rapport avec le thème de la Cleantech.

A l'origine de cette nouvelle série : le plan de mesures concernant la Cleantech, adopté lors de la conférence sur l'innovation 2009 sous l'égide de la présidente de la Confédération Doris Leuthard.

[Conférence sur l'innovation 2009 / Cleantech / Dossier du DFE](#)

**Début** du dépôt des demandes

**1<sup>er</sup> juin 2010**

Attribution des chèques

selon le principe « premier arrivé, premier servi », jusqu'au 31 mai 2011

Total des fonds d'encouragement

1 million de francs

Montant maximal par chèque

7500 francs

Mise en ligne des documents

1<sup>er</sup> juin 2010 (conditions d'encouragement, formulaire de demande, etc.) [www.bbt.admin.ch/innoscheck](http://www.bbt.admin.ch/innoscheck)

Définition de la Cleantech

La Cleantech englobe les technologies, les procédés ainsi que les biens et services dont le but est de réduire la pollution de l'environnement et de permettre une utilisation durable des ressources naturelles et des systèmes. La Cleantech trouve une application dans tous les domaines économiques et concerne l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

### Domaines Cleantech :

- Gestion durable des ressources
- Protection des ressources et réduction des émissions
- Energies et matériaux renouvelables
- Systèmes et applications énergétiques efficaces
- Mobilité durable

Renseignements

[innoscheck@bbt.admin.ch](mailto:innoscheck@bbt.admin.ch)